AUCAMVILLE

# CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**********

N° 57.2020

***Nombre de membres*** :

Afférents au Conseil municipal : 29
En exercice : 29
Qui ont pris part à la délibération : 27 Pour : 27 Contre : 0

*Date de la convocation* : 24 juin 2020

L'an deux mille vingt et le trente juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents** : M. ANDRE. Mmes ANDREU. ARMENGAUD. BALAGUE. M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. MM. DEBUISSER. DUBLIN. Mme FABREGAS. M. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mme MERLE-JOSE. M. MUSARD. Mme OVADIA. Mme PONS. MM. RAFAZINE. MM. TALBOT. THOMAS. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY.
**Pouvoir** : Mme VIGNE à M. ANDRE.
**Absents excusés** : Mme DENES. M. FRIGOUL. Mme VIGNE.
**Secrétaire de séance** : M. MANERO Félix.

**Objet de la délibération : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL APRES LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

**Exposé :**

Le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La M14 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaitre un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

***Section de fonctionnement***

La section de fonctionnement du budget principal fait apparaitre un résultat cumulé excédentaire sur 2019 de 1 323 860,73 €. Il est constitué du résultat de l'exercice 2019 (titres émis moins mandats émis) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

| Résultat à la clôture de l'exercice 2019 | Résultat 2018 reporté | **Résultat cumulé 2019 à affecter** |
|---|---|---|
| + 1 323 860.73 € | - | **+ 1 323 860.73 €** |

***<u>Section d'investissement</u>***

La section d'investissement fait apparaitre un excédent de financement cumulé de 1 133 784,53 € pour 2019. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2019 cumulé à l'excédent de financement de 2018 reporté.

Afin de définir l'affectation du résultat de fonctionnement, l'excédent de financement de la section d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser en dépenses et recettes.

| Résultat à la clôture de l'exercice 2019 | Excédent de financement 2018 reporté | **Résultat cumulé 2019 à reporter (001)** | **Restes à réaliser** |
|---|---|---|---|
| + 381 029.76 € | + 752 754.77 € | **+ 1 133 784.53 €** | **- 1 555 627.07 €** |
| | | - **421 842.54 €** | |

**Décision :**

Le Conseil municipal,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14, en particulier le chapitre 5 du tome 2 « Détermination des résultats »,
Vu les dispositions des articles L.2311-5 et R.2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le compte administratif 2019 du budget principal,
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Adjoint au maire, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**<u>Article 1</u>** : d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :
-Dotation de réserves (R 1068) : 421 842,54 €
-Dotation complémentaire de réserves (R 1068) : 902 018,19 €.

**<u>Article 2</u>** : de reporter à la section d'investissement du budget primitif 2020 l'excédent de financement cumulé.
-Report d'investissement (R 001) : 1 133 784,53 €.

**<u>Article 3</u>** : de reprendre ces résultats au budget primitif 2020.

Le Maire,

Gérard ANDRE

***Document signé électroniquement***

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20200630-30062020_57-DE
Reçu le 02/07/2020
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérar
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
02/07/2020



AUCAMVILLE